Chapitre 14 LABEL ÉNERGIE ET STANDARD MINERGIE

L'étiquette énergie est obligatoire depuis 1995 pour l'électroménager et pour les ampoules électriques. Depuis elle se trouve aussi sur d'autres articles comme la voiture (en rapport au CO₂).

Voici la signification des différentes zones de cette étiquette :

Dans la première partie de l'étiquette, on trouve les références précises de l'appareil du modèle et du fabricant.

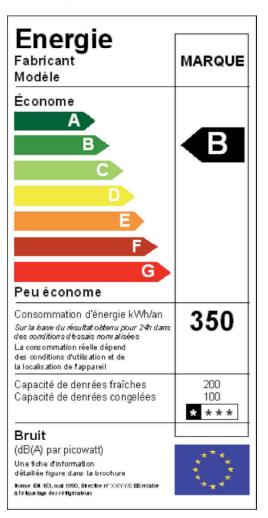
De A (l'appareil est très économe) à G (l'appareil consomme beaucoup d'électricité), ce code couleur donne une idée de la consommation d'énergie d'un appareil électroménager. Cette classification concerne notamment fours, lave-vaisselle, sèche-linge, réfrigérateurs, congélateurs. Dans la colonne de droite de l'étiquette sur fond noir, figure la catégorie de l'appareil. C'est ainsi que l'on se rend compte si un appareil se révèle coûteux à l'usage.

Dans cet exemple (un réfrigérateur), cette partie indique la consommation électrique et la contenance. Sur d'autres appareils on trouve d'autres renseignements complémentaires comme par exemple pour un lave-vaisselle: la consommation en eau, la capacité de l'appareil en nombre de couverts ainsi que 2 critères de qualité: l'efficacité du lavage et celle du séchage.

Facteur non négligeable de confort, le bruit émis par l'appareil est inscrit en décibels. En soit, cela n'est pas forcément facile à décrypter mais cela permet des comparaisons avec les autres produits.

Parfois on trouve des désignations simplifiées (en plus de l'étiquette standard) par exemple lors de la vente sur Internet.

Le Label énergie définit une efficacité énergétique.





Note

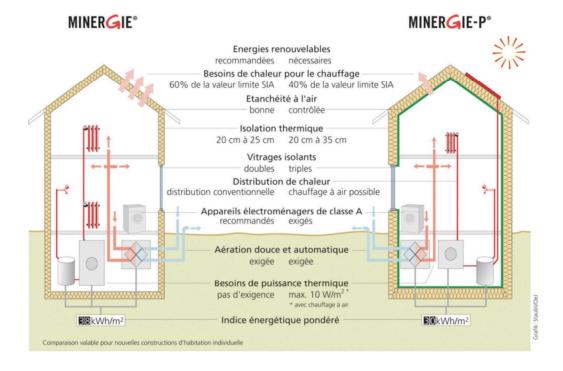
- De plus en plus ces étiquettes distinguent aussi les classes A, A+, A++ et même A+++.
- Pour les sources lampes, l'étiquette ne va pas au-delàs de la classe E car les lampes moins efficaces ne peuvent plus être commercialisées depuis fin 2012.

14.1 Standard Minergie

Le standard MINERGIE® est un standard de construction qui se propose d'utiliser l'énergie de manière rationnelle et d'avoir recours aux énergies renouvelables tout en améliorant la qualité de vie, en demeurant compétitif et en diminuant l'impact sur l'environnement.

Chez **MINERGIE**[®], c'est l'objectif – les valeurs limites de la consommation d'énergie – qui est défini. Les chemins pour y parvenir sont nombreux. Il est important que tout le bâtiment soit considéré comme un système intégral: l'enveloppe du bâtiment avec les installations techniques. En ce qui concerne les installations techniques du bâtiment - chauffage, aération et préparation de l'eau chaude sanitaire – ce sont plus des combinaisons judicieuses que des additions qui sont demandées. Dans les bâtiments MINERGIE®, à consommation d'énergie de chauffage minimale, le vecteur énergétique pour le chauffage ne joue qu'un rôle secondaire. En revanche, la consommation d'eau chaude sanitaire gagne en importance dans le bilan énergétique. Les solutions considérant les énergies renouvelables (par ex. capteurs solaires) s'appliquent en premier lieu ici.

MINERGIE-P® Le standard MINERGIE-P® décrit et qualifie des objets à consommation d'énergie encore plus réduite que MINERGIE®. De même que pour MINERGIE®, MINERGIE-P® fixe des exigences élevées en matière de confort et de rentabilité. Une maison supposée satisfaire les très sévères exigences de MINERGIE-P® doit être planifiée, construite et exploitée dans ce but comme un système global et optimisée dans toutes ses composantes. Une simple couche d'isolation supplémentaire ne suffit donc pas. Une bonne et facile utilisation du bâtiment, respectivement des installations techniques, font aussi partie des éléments destinés à assurer le confort souhaité.



14.1.1 Ventilation Description

- Système d'aération le plus souvent utilisé dans les maisons MINERGIE.
- Indiqué pour les anciennes et nouvelles constructions.
- Récupération de chaleur (RC) pour réduire les pertes de chaleur dues à l'aération et pour préchauffer l'air pulsé.
- Dans les immeubles collectifs: installations centrales ou par appartement.
- Fonctionnement à une ou plusieurs allures.
- Toutes les pièces chauffées d'un logement ou d'un bâtiment doivent être aérées mécaniquement.

Exigences

14.1.2 Eclairage

L'exigence concernant l'éclairage MINERGIE® est remplie quand le besoin d'électricité ne dépasse pas le standard MINERGIE.

La méthodologie de la SIA 380/4 permet également de planifier un éclairage selon le standard MINERGIE.

MINERGIE® restreint quelque peu la possibilité d'aménager un éclairage. Le standard ne permet pas de réaliser des solutions d'éclairage indirect. Les lampes à incandescence ou à halogène ne suffisent généralement pas pour remplir les exigences.

- Aménagement intérieur lumineux
- Luminaires de classe d'efficacité A.
- Lampes avec ballasts électroniques.
- Réflecteurs de lampes optimaux avec part élevée en lumière directe.
- Commande à lumière du jour (dans les locaux avec lumière du jour).
- Détecteurs de présence (dans les locaux sans lumière du jour).

Les lampes modernes combinées à des détecteurs de mouvements permettent d'avoir une consommation totale correspondant à un cinquième de celle de l'ancien standard. Si la charge thermique intérieure actuelle d'environ 200 Wh/m² due à l'éclairage peut être réduite, il en résultera comme avantage accessoire une réduction sensible de la température ambiante en été. Dans un bâtiment de bureaux traditionnel, ceci peut tout à fait se traduire par une température plus basse de 2°C en moyenne.

14.1.3 Appareils

MINERGIE® recommande d'équiper tous les bâtiments MINERGIE® avec des appareils électroménagers de la classe A/A+. La qualité des appareils ne fait toutefois pas partie de la valeur limite MINERGIE®.

Pour autant que l'eau chaude ne provienne pas d'un chauffe-eau électrique direct, ce système est généralement rentable pour les lave-linge et les lave-vaisselle. À cet effet, les lave-linge doivent être munis de deux raccordements, pour l'eau chaude et l'eau froide.

- Réfrigérateurs, A+ et A++
- Congélateurs, A+ et A++
- Lave-linge, A/A/A raccordement à l'eau chaude *
- Fours, A
- Lave-vaisselle, A/A/A raccordement à l'eau chaude^{*}
- Sèche-linge, A
- Sèche-linge à air soufflé et Armoires de séchage, A1

- **14.2 Questionnaire** 1. vA quoi sert le Label énergie?
 - 2. A votre avis quelle est la lettre désignant une ampoule à incandescence?
 - 3. A votre avis quelle est la lettre désignant une ampoule « économique »?
 - 4. A 22 centimes le kilowattheure, quel est le coût de l'électricité durant 10 ans pour un réfrigérateur de classe A++ qui consomme 150 kWh / an?
 - 5. A 22 centimes le kilowattheure, quel est le coût de l'électricité durant 10 ans pour un réfrigérateur de classe B qui consomme 400 kWh / an?
 - 6. Indiquer tous les renseignements que l'on peut tirer de cette étiquette :

